Le Petit Chardon

2016

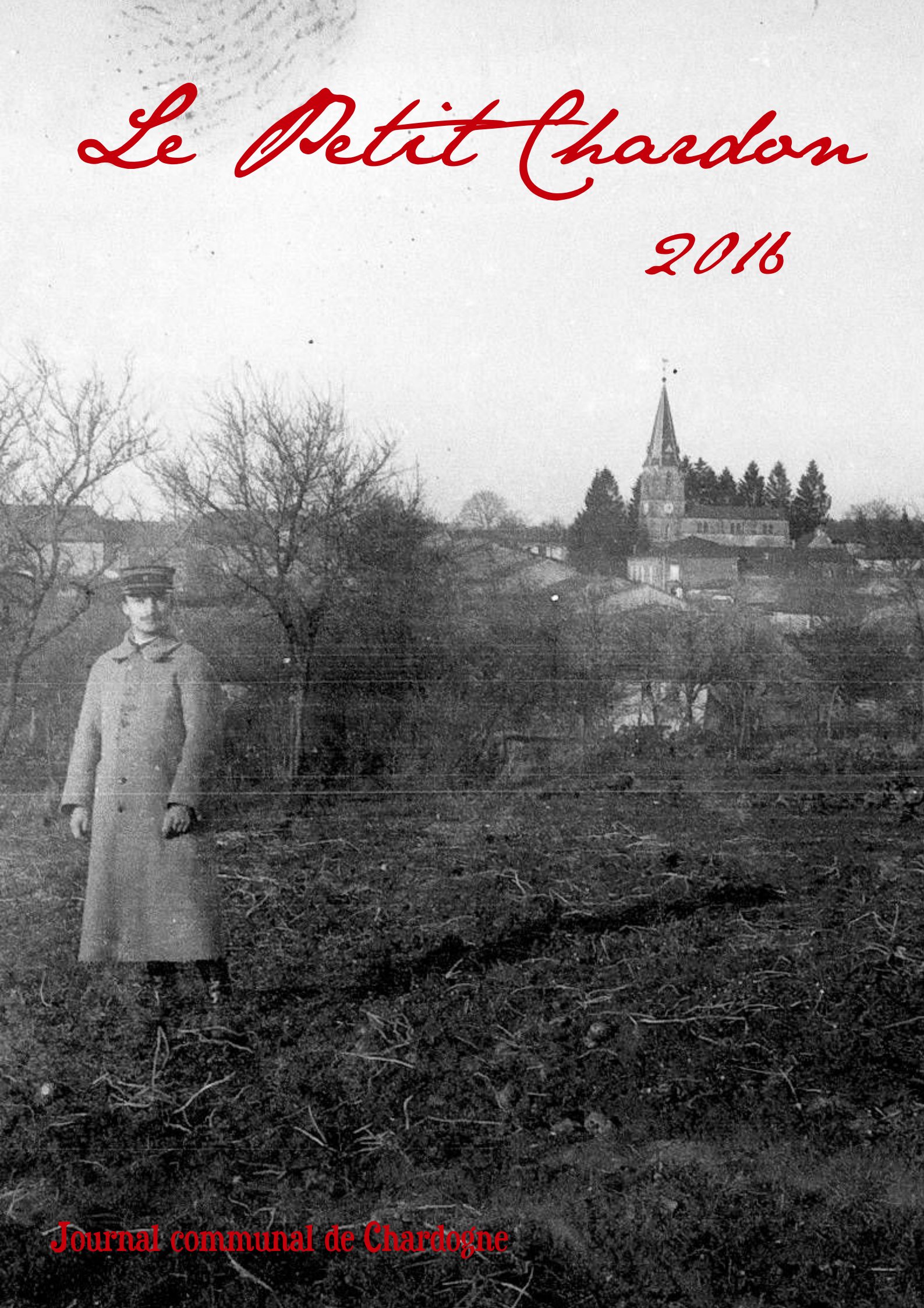

Journal communal de Chardogne

Le Maire et le Conseil Municipal
auront le plaisir de vous

présenter leurs vœux le mercredi 11 janvier
2017 à 18h30 à la salle des fêtes.

Le Mot de Mr le Maire

Entretenir et Conforter le patrimoine de notre commune sont les principales actions municipales qui ont marqué l'année 2016.

C'est un budget exceptionnel de plus de 1 250 000 d'€uros, sans précédent, que le conseil municipal s'est appliqué à gérer.

En effet après plus de dix mois de travaux, le clocher avait enfin retrouvé fière allure et l'église était réouverte aux paroissiens dès le 14 juillet. Il convient de remercier la société d'assurances C.MA.M. Les 2 AMIS de BAR le DUC pour son soutien dans la régularisation de ce sinistre.

Puis dans la même dynamique, les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes étaient entrepris. Ils étaient devenus indispensables afin mettre en conformité ce bâtiment public au cœur des principaux événements de notre village.

Au cours de l'année 2017, dans la continuité des grands travaux que je souhaite mener pour le bien-être des concitoyens et afin de se mettre en conformité avec la loi, il sera réalisé l'accessibilité de l'église aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ainsi que la création d'une place de parking près de la salle des fêtes.

Une étude sera également menée pour améliorer l'accessibilité du cimetière aux usagers et permettre l'intervention de véhicules légers ou engins mécaniques si besoin.

La situation démographique communale nous préoccupe : peu de naissances ont eu lieu au cours des années passées et aucune en 2016.Cette situation pèse sur le regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I.) de Chardogne-Laimont- Neuville/Ornain pour la rentrée scolaire 2017-2018.

Une réunion particulière a été dernièrement organisée à ce propos avec les parents d'élèves et les assistantes maternelles de la commune afin d'évoquer ensemble les perspectives.

La loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 07 août 2015) impose des regroupements intercommunaux. Suite aux fusions, dès le 1° janvier 2017, le département de la Meuse passera de 24 à 15 intercommunalités.

Une réflexion est engagée par la Communauté d'agglomération de Bar le DUC pour s'associer dès 2018 aux territoires voisins de REVIGNY /ORNAIN et intercommunalité de la COPARY afin de proposer une structure visible et reconnue au sein de la grande région ACAL GRAND EST dont les principaux enjeux à défendre sont l'économie, le transport, l'agriculture et le tourisme.

Dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014, faisant suite au désengagement de l'Etat, l'instruction des documents d'urbanisme communaux sera réalisée par les services de la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc à compter de ce début d'année.

Du 19 janvier au 18 février 2017, il sera procédé au recensement de la population communale, merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

En 2017 d'autres projets participant à l'amélioration du village retiendront l'attention du conseil municipal que je remercie pour son investissement à mes côtés. Les élections présidentielles apporteront sans doute d'autres axes de développement.

Je termine en saluant chaleureusement les personnes bénévoles qui m'apportent leur aide spontanée et leur fidèle soutien.

Je souhaite à chacun une Bonne et Heureuse année 2017 !

Benoit HACQUIN, Maire

Sommaire

Notre Commune

Vie scolaire

État Civil

Célébration

Le Chardon Actif

Notre Patrimoine

Vie Pratique

Le Petit Chardon 2016
Textes :
Elise ERRARD
Benoît HACQUIN
Laurent CHRETIEN
Alain PLATEL
Photo :
Laurent CHRETIEN
Benoît HACQUIN
Élise ERRARD
Alain PLATEL
Mise en page :
Laurent CHRETIEN
Relecture et correction :
Élise ERRARD
Benoît HACQUIN

Notre Commune

Travaux 2016

2ème phase des travaux de remise en état du clocler suite à la tempête du

16/09/2015, indemnisés par la CMAM. **Pour information**, l'opération totale

s'est élevée à : 709 449,00 € TTC

Travaux sur la toiture de la Mairie suite à la tempête de 09/2015, cheminée remplacée par un système de ventilation pour le gaz. Indemnisés par la CMAM également . 1 714,80 € TTC

Rénovation salle des fêtes, y compris honoraires du maître d'œuvre 217 558,35 € TTC

Entretien des espaces verts par les chantiers du Barrois à 468 € TTC par passage. Dix passages en 2016 4 680,00 € TTC

Balayage des rues du village et des bacs du village 3 fois par an par le CIAS à 495,04 € TTC par passage, soit : 1 485,12 € TTC

Travaux réalisés par l'ONF dans la forêt communale : 3 659,18 € TTC

Travaux d'élagage sur les arbres situés autour de l'Église et du Nappon effectués par Henry Espaces Verts 3 912,00 €TTC

Élagage des chemins communaux 1 080,00 € TTC

Compte administratif 2015

Le conseil municipal vote à l'unanimité (sauf le maire qui ne prend pas part au vote) le compte administratif de l'exercice 2015, qui s'équilibre en section d'investissement à 39 280,07 € et qui en section de fonctionnement, laisse apparaître un excédent de 620 322,79 €

Budget primitif 2016

Le conseil municipal vote, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en section d'investissement à 694 878,00 € et qui laisse apparaître en section de fontionnement un excédent de 86 402,00 €

Taxes locales

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas modifier le taux des taxes locales pour l'année 2016. Ces taux s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'habitation : 6,88 %
- Taxe foncier bâti : 14,05 %
- Taxe foncier non bâti : 25,54 %

Notre Commune

Inauguration du City stade

Le city stade crée en 2015 et déjà bien fréquenté par enfants et adolescents a été inauguré officiellement le samedi 8 octobre 2016. M Bertrand Pancher, Député de la Meuse, Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Bar-le-Duc ,M Jean-Louis Depaquis, maire de Neuville sur Ornain, M. Jean-Paul Régnier, maire de Val d'Ornain, Madame Martine Joly vice Présidente du Conseil Départemental et adjointe au maire de Bar-le-Duc chargée des affaires scolaires, Madame Isabelle Stock, enseignante de la classe de Chardogne avaient répondu favorablement à l'invitation de M. Hacquin pour assister à l'inauguration de ce nouvel équipement destiné à la jeunesse du village. Monsieur le Maire et la plupart des membres du Conseil Municipal et des Chardonnerais de tous les âges étaient présents pour fêter l'événement.

Après les discours, Monsieur le Maire a coupé le ruban tricolore assisté par Pauline et Marie. Un verre de de l'amitié a été offert mais la pluie n'a pas attendu la fin de la fête pour s'inviter et écourter un peu trop tôt cette sympathique manifestation.

Notre Commune

Vie Scolaire

Le projet pédagogique de l'année scolaire en cours s'appuie sur 3 axes : le climat scolaire,les apprentissages et un axe culturel.

Étant donné les risques d'attentats en France, les enseignantes sont obligées de pratiquer des exercices ‘’attentat-intrusion’’ en plus des exercices contre l'incendie.

Ces exercices ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Une consultation sûreté a eu lieu en novembre avec un lieutenant de Gendarmerie, les enseignantes et les maires sur chaque site.

Les élèves ont assisté durant l'année à divers spectacles, expositions ou rencontré des artistes (classe de laimont) visite d'une ferme à Neuville avec dégustation de produits laitiers et visite d'une expo pour commencer l'étude de la guerre 1914-1918 (classe de Neuville), exercice sur la sécurité dans les bus animé par le Conseil Départementales pour la classe de Chardogne qui a aussi participé au cross du collège Jean Moulin à Revigny .

Gauthier Laurent a eu la médaille d'or et Mattéo Di Nigro celle d'argent. Un grand bravo à eux et félicitations aux autres élèves qui ont tous fini la course.

Le total des effectifs est de 8o élèves, il était de 79 élèves l'an dernier, mais ce nombre d'élèves ne satisfait pas Madame Benigni, Inspectrice de l'Education Nationale.

Elle ne le trouve pas suffisant pour maintenir la classe de Chardogne (14 élèves, même 15 l'année prochaine) Elle estime qu'avec une enseignante seule l'école n'est pas en sécurité. De plus les élèves qui quittent le CM2 ne vont pas tous au même collège, c'est Revigny pour Laimont et Neuville et Bar-le-Duc pour Chardogne , cela pertuberait certaines activités scolaires.

Une première réunion a eu lieu à l'Inspection Académique entre Mme Bénigni, M Vautrin Maire de Laimont, M. Hacquin maire de Chardogne et Mme Errard Adjointe de Chardogne, le 1er décembre 2016 (le maire de Neuville était excusé).

Le 13 décembre, M. Hacquin a alors convié à la salle des fêtes de Chardogne les conseillers municipaux, les parents des élèves scolarisés dans le RPI et ceux d'élèves scolarisés hors RPI ainsi que les nourrices qui sont bien sûr concernées pour leur exposer la gravité de la situation, l'école du village risquant de fermer à la prochaine rentrée de septembre 2017 .

Mesdames Di Nigro et Ménard mamans déléguées de classe étaient présentes et bien décidées à défendre notre école.

Une réunion des 3 maires concernés aura lieu avec Madame l'Inspectrice la première quinzaine de janvier 2017 .

Organisation du RPI

	Enseignantes	Classes	Effectifs 2016-17
LAIMONT	MmesPERSONNETTAZ et HERVELIN	PS-MS GS- CP	2 TPS, 9 PS et 13 MS 10 GS et 12 CP
NEUVILLE	Mme PICAMAL	CE1-CE2	9 CE1 et 11 CE2
CHARDOGNE	Mme STOCK	CM1-CM2	4 CM1 et 10 CM2

Notre Commune

Réhabilitation de la salle des fêtes

La réhabilitation de la salle des fêtes était devenue une nécessité car il y avait la présence d'amiante contre les murs, des fenêtres et des portes qui menaçaient de tomber, mais aussi, elle était dotée d'un chauffage obsolescent

Initié dès le mois de mai 2012, ce projet technique sommaire était élaboré par un bureau d'études afin d'en connaître le coût évalué alors à près de 221 620€ TTC hors réfection de la charpente.

Afin de bénéficier de subventions conséquentes, il était indispensable d'être en possession d'une étude thermique sur l'ensemble du bâtiment. Le toit ayant particulièrement souffert lors de la tempête du 16 septembre 2015, le conseil municipal décidait d'y adjoindre la réfection complète de la toiture ce qui portait le projet à 269 230€ TTC (y compris honoraires bureau d'études et coordinateur de sécurité travaux).

Après la recherche de subventions en 2013 puis de nouvelles aides en 2015 auprès des différents organismes d'états, Collectivités Territoriales, EDF énergies, GIP, puis, afin d'être en conformité avec le code des marchés publics, puisque le prix envisagé était supérieur à 90 000€, le conseil municipal se décidait enfin à réaliser cette réhabilitation générale indispensable qui conditionnait le maintien d'accès aux citoyens.

Un appel d'offres était lancé courant février 2016. 25 entreprises répondaient à cette sollicitation pour une tranche de travaux de 10 lots dont figure ci-dessous le détail TTC, travaux affectés uniquement à des entreprises artisanales meusiennes et pour certaines locales.

RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES			
N° Lot	Objet	Entreprise	Montant € TTC
1	Désamiantage	VIGNOT SAS	13 545,60
2	Démolition GO VRD	Sarl PAYMAL Eric	19 463,46
3	Menuiseries extérieures	PAQUATTE et Fils	14 750,40
4	Menuiseries intérieures	STEINER Menuiserie	5 676,00
5	Doublages Cloisons Plafonds	SAS Iso Plaquiste	28 170,84
6	Plomberie sanitaire	VIARD Energie	6 333,16
7	Electricité Chauffage Elec VMC	Sarl A.B.I Electricité	24 897,36
8	Revêtements de sols	Sarl PAYMAL Sébastien	13 883,23
9	Peintures revêtements muraux	Générale Peinture	13 557,08
10	Charpente couverture	Sarl THOMAS	37 473,70
Honoraires			37 693,12
Coordonnateur sécurité			2 114,40
TOTAL GENERAL			**217 558,35**
Récupération TVA à déduire			**35 688,27**

Après les travaux de désamiantage et la toiture, du sol aux plafonds coupe feu, tout était refait, y compris l'isolation des murs, pose des fenêtres double vitrage, volets roulants, mise en place d'un chauffage rayonnant puis les revêtements des murs intérieurs.

Les travaux, avec une totale remise aux normes, commençaient dès le 15 juillet et se terminaient fin novembre 2016.

Les subventions totales obtenues s'élèvent à **86 983€** (ÉTAT DETR/ C.D. 55 / CA BLD / EDF et GIP) et la commune récupéra la T.V.A, ce qui porte le projet HT à charge du budget municipal à **94 887,08€**

Il est à noter que le prix des offres de travaux retenues est bien inférieur à l'estimation initiale.

L'inauguration officielle se tiendra lors de la cérémonie des vœux 2017 et tous les habitants sont invités à venir constater l'ampleur des travaux.

État Civil

Naissances

Aucune naissance cette année

Mariages

Jean-Louis JEANNESSON et Daniela FERNABDES LIMA, le 11 juin 2016
Emmanuel LALANDE et Isabelle HALFTERMEYER, le 18 juin 2016
Rémy CHASSEIGNE et Véronique MAYEUR le 12 novembre 2016

Décés

Daniel LEGER, le 03 mai 2016
Rolande DARGENT née FRANÇOIS, le 13 octobre 2016

Bienvenue

Le Maire et tous les membres du Conseil municipal souhaitent la bienvenue et une très bonne intégration dans le village aux personnes qui ont choisi de venir vivre à Chardogne en 2016.

Examens

L'équipe municipale tient à féliciter tous ceux et celles qui ont vu leur travail récompensé par l'obtention d'un diplôme en 2016.

Compliments .

Célébration du souvenir

Commémoration du Centenaire à Douaumont

Le 29 mai 2016 s'est déroulée la Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale en présence de la Chancelière Allemande Mme H. MERKEL, du Président de la République Française Mr F. HOLLANDE et des différentes Armées.

Afin d'organiser cette visite exceptionnelle, il avait été fait appel à des centaines de bénévoles pour accompagner plusieurs milliers d'invités venus perpétuer la mémoire des soldats tombés aux champs de bataille. Mr le Préfet avait souhaité la participation de tous les Maires meusiens et B HACQUIN, Maire, y était présent.

Félicitations à Léa GAUTROT demeurant dans notre commune qui a donné de son temps durant plusieurs jours et a ainsi contribué au succès de cette cérémonie.

Cérémonie du 11 Novembre

Les habitants ont participé massivement à la commémoration du 11 novembre au monument aux Morts. Après la lecture de la lettre de Mr le Ministre de la Défense, de l'appel aux Morts de tous les enfants de Chardogne tombés aux champs d'Honneur, du dépôt de gerbes aux couleurs nationales, c'est à l'unisson que la Marseillaise a été chantée avec les enfants en présence de Mme l'institutrice.

Le Chardon Actif

Vie Paroissiale

L'équipe paroissiale est constituée de Mesdames Bernadette LECHAUDEL, Geneviève PERIGNON et de Madame Elisabeth COLSON qui entretient la sacristie ainsi que Audrey DI NIGRO qui enseigne le catéchisme aux enfants.

L'équipe remercie pour les dons qui servent au fleurissement de l'église.

Toute personne désireuse de faire partie de l'équipe peut s'adresser à Madame LECHAUDEL.

L'église de Chardogne a été fermée durant de longs mois suite à la tempête de septembre 2015. Les travaux de réfection du clocher ont été terminés mi-juillet. Mais voilà après ces grands travaux, l'église était très poussièreuse, c'est le moins qu'on puisse dire !

Marie Christine SISSLER a proposé aux personnes volontaires de faire un grand nettoyage de l'intérieur de l'église. Une très bonne initiative ! L'opération a eu lieu un samedi matin, le 23 juillet 2016 .

Une quinzaine de personnes bénévoles, hommes, femmes et même de jeunes enfants accompagnant mamans ou mamies ont participé à l'opération, les uns(es) s'occupant du nettoyage des carrelages, les autres des bancs ou encore des autels.

Le jour de la fête patronale, l'office religieux a été célébré par Monsieur Jean-Louis Blaise, Vicaire Général du diocèse de Verdun. Monsieur le Maire avait sollicité Monseigneur l'Evêque mais il était déjà engagé ailleurs.

Une assistance nombreuse s'est réjouie de la réouverture de l'Eglise avec cette belle cérémonie.

Visite aux Archives de la Meuse

Le Chardon Actif

Les visiteurs ont été surpris de voir un registre paroissial datant de 1605 tenu par le curé de l'époque et le projet de création datant de la fin du 19ème siècle, d'une salle d'accueil des petits enfants à la place de la salle des fêtes actuelle et bien d'autres curiosités. Tous ont convenu qu'il fallait préserver ce patrimoine pour les générations futures.

La seconde a eu lieu tout récemment au centre de secours et d'incendie de la Meuse à Fains-Véel. Un jeune sapeur-pompier a fait visiter le centre et a fait découvrir les locaux et tous les types de véhicules de secours, en expliquant l'utilité de chacun.

La caserne compte 23 pompiers professionnels et environ 65 pompiers volontaires dont 10 femmes. L'emploi du temps des pompiers est bien rempli par la préparation des véhicules, l'entraînement sportif intensif et les interventions sur les accidents et autres sinistres.

Les pompiers de Fains-Véel participent à environ 1700 interventions par an. Encore une visite très instructive et très bien commentée.N'hésitez pas à vous joindre aux participants de ces activités, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement s'adresser à Annie LEJEUNE . Tél: 03 29 78 54 47

Les rencontres conviviales 2016

Les rencontres conviviales sont animées depuis plusieurs années par Annie Lejeune un mardi après midi tous les quinze jours de novembre à mars à la salle des fêtes où les aînés du villages sont invités à se retrouver s'ils le désirent.

Jeux de cartes, scrabble…, échanges de livres, marche quand le temps le permet, discussions et visites diverses toujours concoctées par Annie, occupent ces après-midi. Des goûters préparés par de bien sympathiques «mamies pâtissières» terminent agréablement ces moments de convivialité.

En 2016, deux après-midi ont été consacrés à des visites qui s'organisent par covoiturage.

La première visite a été celle des Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc avec une guide sympathique qui a expliqué tout le fonctionnement de l'établissement crée en 1790. Les documents sont conservés sur 19 km linéaires.

Visite de la Caserne des Pompiers

Le Chardon Actif

La Journée Patrimoine 2016

Journée du Patrimoine

Le 18 septembre dernier, on pouvait observer de petits groupes flâner dans le village, avec une feuille de papier à la main. « Il faut répondre aux questions de Chardon » disait-on ! Mais qui est donc ce fameux Chardon dont on parle tant ?

La réponse est finalement contenue dans la notice du parcours découverte spécialement concocté à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

« Chardon est un petit hérisson qui se promène dans les rues de Chardogne. Il est curieux et se pose beaucoup de questions … Tu vas l'aider à trouver les réponses, il te faudra être observateur … »

Cette animation, organisée pour la deuxième année consécutive par le conseil municipal, permet de (re)découvrir le village de façon ludique. Et pour clore cette après-midi bien sympathique, la quarantaine de participants ont partagé un convivial goûter en plein air.

→ Voici quelque unes des questions que se posait Chardon le petit hérisson :

. Au centre du village, le Nappont est bordé de quelques beaux arbres. Combien de marronniers ?

. Sur cette ancienne borne carrée, en bordure de la rue de la petite Chardogne, on peut lire le chiffre 0,2. Que signifie-t-il ?

. Sur la réserve incendie, il est indiqué capacité 120 m3. Combien de litres cela fait-il ?

Halloween

Dans la commune, la soirée du 30 octobre 2016 fut hantée par des petites créatures venues d'un autre monde se promenant dans les rues .Il fallait avoir le cœur bien accroché pour ne pas avoir peur. La présence des parents venus accompagner leurs enfants déguisés rassurait les habitants sollicités pour donner quelques friandises. Initié par l'association Détente et Loisirs et de sa présidente, Stéphanie PREVOST, c'est un cortège bariolé et tonitruant qui a défilé durant plusieurs heures contribuant ainsi à l'animation du village.

Journée du Patrimoine

Le Chardon Actif

. Sur le city stade, un coureur effectue 10 tours sur le couloir extérieur. Quelle distance a-t-il parcourue ?

. Jadis, de grosses pierres rondes bordaient les entrées de porte de grange. A quoi servaient-elles ?

. Dans le lavoir, pourquoi y a-t-il un petit bassin avant le grand ?

. Le Nappont prend sa source sur le territoire de Chardogne. De quelle rivière est-il l'affluent ?

. Si je prends le car à Chardogne à 7h22, j'arriverai à Bar le Duc à quelle heure ?

. A l'intérieur de l'église se trouve le chemin de croix. Combien de stations comporte-t-il ?

. Un orage d'une extrême violence avait causé de gros dégâts au clocher, entrainant 10 mois de travaux. Au fait, à quelle date a eu lieu cet orage ?

Les participants ont été observateurs, ils ont fait appels à leurs connaissances, et la majorité ont trouvé les réponses à ces questions. Bravo à tous.

Le traditionnel sapin de Noël a été dressé sur la place du lavoir par les membres du Conseil Municipal et paré de ses guirlandes lumineuses.

Le sapin de cette année nous a été très gentiment offert, par Mr Thierry DENIMAL. Nous l'en remercions vivement. Félicitations aussi aux habitants du village qui ont décoré et habillé leurs maisons et jardins de mille lumières

Les brioches de l'Amitié de l'Adapeim

Comme chaque année la vente des brioches de l'Adapeim a eu lieu le vendredi et le samedi précédant la fête à Chardogne.

Cette année, les bénéfices de l'opération Brioches 2016 seront utilisés au profit des enfants et adultes de l'ADAPEI de la Meuse, pour des petits projets à caractère sportif, culturel et ludique non financés par les pouvoirs publics.

La population de Chardogne comme à l'accoutumée a reservé un accueil chaleureux à Marie-Christine SISSLER et Elise ERRARD, toutes les brioches ont été vendues , l'opération a rapporté la somme de 323,00 €.

Merci pour votre générosité.

Colis de Noël

Comme chaque année les personnes de 65 ans révolus ont reçu la visite de deux Conseillers Municipaux.

Ils ont eu le plaisir de leur offrir de la part de la Municipalité un coffret de produits à déguster pour les fêtes de la fin d'année 2016

Notre Patrimoine

Jean Augustin Raoul Berthelé était un ingénieur chimiste et photographe amateur né le 6 juin 1886 à Niort (Deux-Sèvres) et mort pour la France le 22 décembre 1918 à Roulers (Belgique). Il est connu pour avoir photographié l'arrière-front de la Grande Guerre de 1915 à 1918.

Portrait de Raoul Berthelé

Église de Chardogne – Décembre 1916

Ses clichés permettent de découvrir un secteur peu connu de la guerre, l'arrière-front. À partir d'avril 1917, son affectation au service météorologique de l'Armée dans l'Aisne lui a donné l'occasion d'effectuer des sondages en ballon captif et des voyages en avion de type biplan et de réaliser de nombreuses vues aériennes.

Tout au long de la guerre, il a également photographié sa vie quotidienne, ses amis et petites amies, ainsi que sa famille.

Le fonds photographique Raoul Berthelé

Ce fonds est constitué en majorité de documents de Raoul Berthelé : papiers militaires, carnets de prisonniers allemands, factures, mots de passe, imprimés dont des brochures de météorologie, correspondances, cartes d'état-major et plus de 2 800 photographies.

Une majorité des clichés sont des négatifs stéréoscopiques mais le fonds contient également plusieurs centaines de tirages collés dans dix carnets.

Dès 1915, Raoul Berthelé a photographié son activité quotidienne dans l'approvisionnement entre le front et l'arrière, à travers les départements de la Somme, de la Marne et de la Meuse.

Mme Dargent – Décembre 1916

Notre Patrimoine

Raoul Berthelé posant au milieu du pont de Froide Val Décembre 1916

Paysanne rentrant du foin rue Pauline, dans la ferme de Mr Lopin

Les Archives municipales de Toulouse ont reçu en 1978, de la part de Béatrix Faucher-Berthelé, un don de documents provenant de sa collection personnelle et des collections de son frère Raoul, de son mari Benjamin Faucher (1886-1973), directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne à partir de 1926, et de son beau-père Joseph.

Une trentaine de clichés sont visibles sur internet, sur la page Wikipédia de Chardogne.

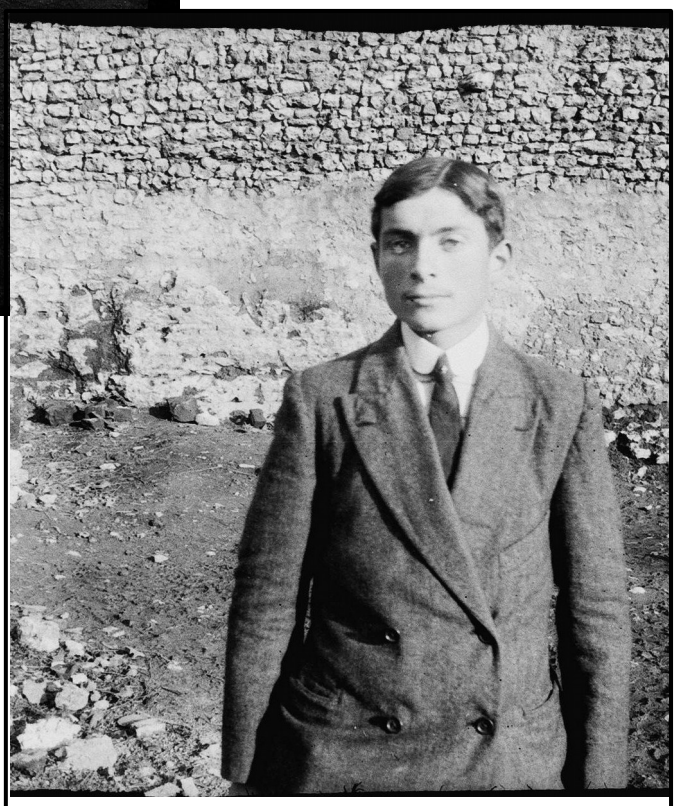

Portrait de Mr Varnerot Décembre 1916

Vie Pratique

Affouages 2016

La commune procède à une coupe de régénération dans ses bois communaux gérés par les services de l'ONF afin de permettre aux semis ou plantations de grandir.

Les grumes seront mises en vente par adjudication au mois de février. Les houppiers et sur billes seront remis aux affouagistes après inscription au secrétariat de mairie. Un tirage au sort en présence de Mr TRICHOT, technicien de L'ONF déterminera le lot de chaque demandeur et le prix du bois façonné est fixé à 8€ le stère.

Mairie de Chardogne

MAIRIE DE CHARDOGNE
2, rue Haute
Tél :09 79 72 02 05
Tél-fax : 03 29 78 50 26

http://chardogne.fr/

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mercredi de 18h à 19h30.

Mr le Maire tient une permanence le mercredi de 18h30 à 19h30.

En cas d'urgence, s'adresser directement au Maire (Benoît HACQUIN) ou à ses adjoints

(Elise ERRARD, Laurent CHRETIEN).

Recensement 2017

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. En 2017, il aura lieu du 19 janvier au 18 février .

Madame ADAM Angéline, agent recenseur désignée par la commune vous rendra visite pour effectuer cette formalité. Elle sera munie d'une carte d'agent recenseur.

Nouveauté : l'agent recenseur vous proposera le recensement par internet.

Réservez un bon accueil à notre agent recenseur

Vie Pratique

Meuse Grand Sud

En 2016, la communauté d'agglomération est composée de 33 communes.

le conseil communautaire est composé de 62 délégués, dont 12 vice-présidents et 5 conseillers délégués

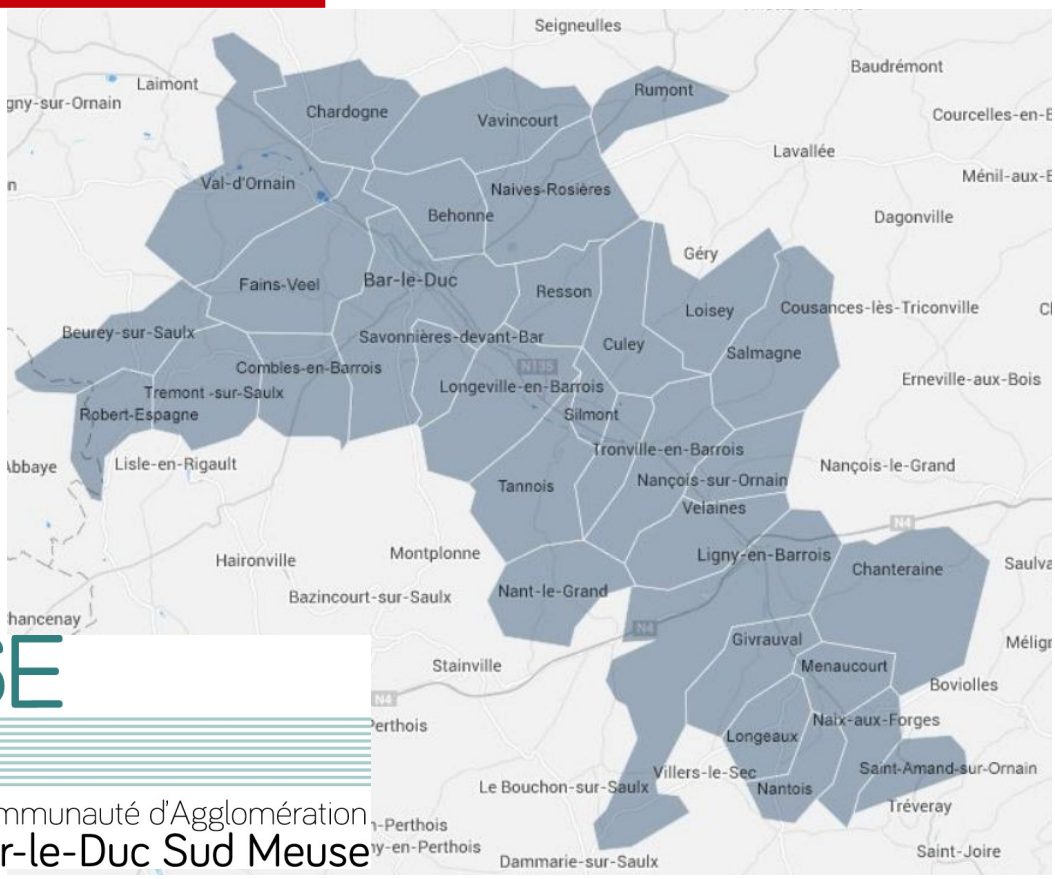

MEUSE GRAND SUD
Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse

Les compétences de la communauté d'agglomération sont :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (dont gestion des transports)
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Assainissement des eaux usées
- Distribution en eau potable
- Protection et mise en valeur de L'environnement et du cadre de vie
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire

CONTACTS
Communauté d'agglomération Bar le Duc Sud Meuse
12, rue Lapique – 55000 Bar le Duc
Tél : 03 29 79 56 00

Absence de ramassage scolaire Lorsque les conditions météorologiques le nécessitent, le Conseil Général peut annuler temporairement les ramassages Scolaires. Il est alors possible de se renseigner sur

www.meuse.fr ou au 0 825 800 161

Contact avec le quotidien
L'EST REPUBLICAIN
Denis HERVELIN
Tél : 03 29 78 50 57 ou 06 72 52 84 29
Mail : denishervelin@club-internet.fr

HORAIRES DE LA DECHETTERIE
Du 1 er octobre au 31 mars :
Le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin de 9h à 12h.
Tous les après-midi de 13h à 18h ;
- Du 1 er avril au 30 septembre :
Le mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche matin de 9h à 12h.
Tous les après-midi de 14h à 19h ;

Fabrication Artisanale de Surgelés Prêts à Cuire

Au Feuilleté Gourmand

Laurence DARGENT
06 76 90 62 80

Ouvert
mercredi jeudi vendredi :16h-18h
samedi :10h-12h et 15h-18h

7 bis route de Bar 55000 CHARDOGNE
www.au-feuillete-gourmand.fr

LOGI-BAT
Notre service à la hauteur de vos ambitions
Eskiss - 03 29 75 70 10

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Tél/Fax : 03.29.78.53.80
Portable : 06.76.14.12.64
E-mail : hofbauer-alex@wanadoo.fr

10, Chemin Saint-Christophe
55000 CHARDOGNE

Gérant HOFBAUER Alexandre

RAMONAGE - CHAUFFAGE
Francis MAURER

1 Ruelle Pauline
55000 CHARDOGNE
Tél. 03 29 78 51 75
SIRET 418 897 286 000 13 - APE 747 Z

LEOPOLD Noam
TERRASSEMENT
PARTICULIERS/PROFESSIONNELS
LOCATION DE MINI-PELLE AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT
06.70.80.51.55
55000 CHARDOGNE
siret 478 687 643 00021

Peinture, décoration
Réalisation personnalisée
Laurent Perrin
7 rue haute
55000 CHARDOGNE
Tél : 03 29 78 56 61
mail : perrin.laurent55@wanadoo.fr
site internet :
http://perrinlaurent55.free.fr

Paymal
www.paymal.fr
03 29 78 54 69
7 rte de Bar le Duc 55000 Chardogne
Paymal Carrelages Dallages - vente